

BERNIER, Roger, *Le Caractère pratique de la science économique*. L'Action Sociale Limitée, Québec, 1958, 73 p.

Rosario Bilodeau

Volume 12, Number 4, mars 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301938ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301938ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bilodeau, R. (1959). Review of [BERNIER, Roger, *Le Caractère pratique de la science économique*. L'Action Sociale Limitée, Québec, 1958, 73 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(4), 585–587.
<https://doi.org/10.7202/301938ar>

BERNIER, Roger, *Le Caractère pratique de la science économique.*
L'Action Sociale Limitée, Québec, 1958, 73 pages.

« On recherche le comment des choses et on en oublie le pourquoi. » C'est là le point de départ de ce petit traité philosophique sur la science économique.

Si l'on conçoit la science économique comme l'une des sciences physiques, on lui attribue un caractère spéculatif. Les « physiciens de l'économie » ont paru oublier l'agent des phénomènes économiques : l'homme. Mais pour peu que nous considérons cet agent, être doué de volonté libre, on peut songer à admettre le caractère pratique de la science économique. L'homme qui agit « naturellement » ou selon ses instincts, c'est-à-dire dégagé de toute responsabilité morale, et l'homme qui agit « sous l'influence de son propre intérêt », oublie ou nie sa véritable nature. L'observation des phénomènes ainsi produits se réduit à de l'histoire économique ou tout au plus à des généralisations qui, toutefois, n'apportent pas beaucoup de certitude. Qu'on reconnaisse à l'homme une responsabilité et une liberté et l'on pourra assigner à la science économique la recherche du *devoir être* des phénomènes économiques.

Le traité de M. Bernier détermine l'objet de la science économique. Il décrit la position des économistes qui ne reconnaissent à cette science qu'un caractère spéculatif ou qui lui concéderaient tout au plus une fin pratique accidentelle. Puis il expose son opinion sur le caractère pratique de la science économique, du fait que cette science doit guider l'acte humain économique « considérant l'homme non plus un objet d'observation mais un sujet agissant et maître de ses actes ». Cette science est pratique parce qu'elle est « non seulement objet de l'intelligence, mais aussi de la volonté ». Son rôle principal sera d'orienter cet agir libre vers le bien économique de l'homme.

L'auteur insiste sur le rôle de la volonté libre qui produit les phénomènes économiques, résultats d'actes humains. Rien ne pourra changer si les économistes se contentent toujours d'observer les événements. « L'humain du fait économique est la réalité intelligible à l'économiste, c'est son essence. » Pourquoi l'économiste se limiterait-il à enregistrer les phénomènes provoqués par l'activité humaine et se refuserait-il à guider cette activité vers le bien commun des hommes ?

Qu'il s'agisse, en ce cas, de la fin pratique non de la science mais du savant, plusieurs l'admettent. Cependant « c'est quasi reconnaître une fin formellement pratique à la science que de sentir cette nécessité de juger et de conseiller ». Pourquoi la science économique n'aurait-elle pas la même fin que la science médicale ? « La partie théorique que nous y trouvons n'est que le développement normal, nécessaire à toute science pratique : le pratique s'enracine dans le spéculatif. » Ce n'est d'ailleurs pas le rôle de l'économiste de situer sa science, mais celui du philosophe.

On se réjouira de ce que « de plus en plus, la science économique est vue dans une perspective pratique et morale ». Du reste, « ces actes humains économiques, en raison de l'ordre où ils s'accomplissent, sont soumis aux normes de tout l'agir humain, et ces normes appartiennent de soi à la science morale ». Car les biens économiques permettent à l'homme « tout d'abord de se soutenir physiquement, puis, et c'est la fin principale, d'agir selon sa fin morale, intellectuelle et spirituelle ». L'économiste ne peut l'oublier. La science économique ne doit pas s'égarer dans une direction contraire à la fin ultime de l'homme. Il est vrai « qu'on ne pourra changer la malice des hommes, mais on pourrait certainement la refréner et surtout guider ceux pour qui la morale veut toujours dire quelque chose ». Souhaitons avec l'auteur « que les économistes ne se contentent pas de définir et de poser des lois et des causes, mais qu'ils ordonnent ces causes vers la prospérité de tous et de chacun ».

ROSARIO BILODEAU